

Expédié le  
27 janvier  
1848

Eglise de Tréviers

15

à Son Excellence  
Monsieur le Cardinal de Bonald  
archevêque de Lyon

Monsieur,

Encouragé par votre haute approbation  
concernant notre projet d'une église aux tapis  
nous nous disposons à présenter à l'autorité civile  
~~préfectorale~~ administrative la pétition que votre  
serviteur a été chargé de rédiger dont il a l'honneur  
de vous transmettre copie ci-jointe.

En recueillant un grand nombre de signatures  
nous espérons que l'autorité civile voudra bien  
donner son adhésion puisqu'il n'y aura inconvénient  
pour personne et convenons pour tout le monde.

Notre serviteur profite encore de cette occasion  
pour revenir sur les ateliers communautés. On ne  
saurait trop <sup>affirmer</sup> répéter que vos intentions réformatrices  
clairement exprimées dans votre mandement  
seraient impuissantes sans le concours direct de  
l'autorité civile dans ces établissements. // Nous  
l'autorité de l'église <sup>est à désirer qu'il</sup> ~~plait~~ <sup>vous plaise</sup>  
de <sup>vouloir bien</sup> prendre l'initiative des réformes indispensables  
afin d'établir entre les ateliers communautés  
et autres une véritable égalité de charges et  
non-valeurs sans excepter les droits de mutation <sup>et formidables</sup>  
après décès des co-associés.

Voici l'opinion de votre



